



**Point
conseil
budget** *i*

Dispositif labellisé 

- *Nous voulons acheter notre Première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?*
- *J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.*
- *Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?*
- *Je dois constituer un dossier de surendettement et j'ai besoin d'aide.*

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « **Point Conseil Budget** » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

De quoi s'agit-il ?

- ➔ **Un lieu** ouvert à tous, quels que soient vos revenus
- ➔ **Des experts** à votre écoute
- ➔ **Des conseils** confidentiels, gratuits et personnalisés



Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, **nos conseillers** répondent à vos questions, et identifient les aides dont vous pouvez bénéficier.

Un conseiller vous accompagne dans la maîtrise de votre budget.

Il peut réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

Une juriste conseil répond à toutes vos questions liées à la famille (mariage, séparations, successions), au logement (bail, assurance, travaux), à la consommation ainsi qu'au travail.

Les permanences ont lieu les mercredis matins par mail et téléphone et sur rendez-vous à la demande.

L'Udaf du Doubs propose d'autres services :

- Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux,
- Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs,
- Service Délégué aux Prestations Familiales

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales du Doubs propose un service de conseil budgétaire depuis 1992.

Son action est désormais labellisée par l'Etat « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique et association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des **150 000** familles du département.



Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Notre conseillère budgétaire :

Isabelle PERSONENI

Tél. : 07 69 82 55 57

Mail : pcbpma@udaf25.fr

Permanences téléphoniques les mardis et vendredis après-midis

Notre juriste conseil :

Marie BAY

Tél. : 03 81 80 21 74

Mail : juristeconseil@udaf25.fr

Retrouvez nos permanences sur notre site internet www.udaf25.fr